

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL

Réunion du 17 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juin à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Courçais sous la présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH.

Date de convocation : 11 juin 2026

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 28

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., RONDIER J., ARROYO O., CHEMINET JL., GOMES I., DEMARETZ J., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., PUC F., NAQUET C., MALOCHET P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY-PROVOST N., CALARD JL., LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DE MOURGUES A., LECLERC C., CHARRET T.,

Attribution d'une subvention de 1 000 € au comité d'organisation de la foire « La Chambérat »

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le bureau communautaire propose l'attribution d'une subvention de 1 000 € au comité d'organisation de la foire « La Chambérat » au titre de l'année 2026 ;

Après en avoir délibéré, à la majorité (27 voix pour, 1 abstention) :

- ✓ Décide d'attribuer une subvention de 1 000 € au comité d'organisation de la foire « La Chambérat » au titre de l'année 2026 ;
- ✓ Autorise le Président à procéder au versement de cette subvention ;
- ✓ Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Huriel, le 23 juin 2026

Le Président,

Stéphane ABRANOWITCH

